



FEDERATION FRANCAISE DU SPORT TRAVAILLISTE – F.F.S.T.

N° d'agrément au Ministère de la Jeunesse et des Sports : 13056 du 15 juin 1953
51 Rue de la Gare 78370 PLAISIR



Commission Nationale de Taekwondo

CHAMPIONNAT DE FRANCE FFST 2019

**Pupilles, Benjamins, Minimes, Cadets,
Juniors, Seniors, Masters**

Complexe Sportif du Val de L'Arc
35 Avenue des Infirmeries, 13100 Aix-en-Provence

13 & 14
Avril
2019

Conditions de participation des Clubs

Tous les clubs doivent être obligatoirement affiliés à la FFST pour la saison 2018/2019. Le compétiteur devra présenter un certificat médical en cours, la licence 18/19 et une autorisation parentale pour les mineurs.

Un Arbitre par Club

Les clubs devront fournir 1 arbitre minimum pour l'encadrement de la manifestation. Les clubs ne disposant pas d'arbitre devront s'acquitter de frais d'inscription majorés et portés à 12 € par compétiteur et par coach.

Frais d'engagement :

Chaque club devra transmettre dans les délais impartis le chèque des frais d'engagement de 10,00 € ou 12,00 € par compétiteur et par coach en ayant pris soin d'inscrire les coordonnées des arbitres présents pour l'encadrement de la manifestation sur le Bordereau de versement. Le chèque devra être établi à l'ordre de la **FFST**.

Aucune inscription non réglée avant le début de la compétition ne sera validée
Seuls seront enregistrés les clubs qui seront à jour du règlement des inscriptions.

ADRESSE DE L'ENVOI DU REGLEMENT : Les frais d'engagement sont à envoyer avec le bordereau récapitulatif **AVANT LE 24 Mars 2019** à la FFST, 51 rue de la Gare - 78370 PLAISIR

En cas d'absence du compétiteur ou du coach, aucune inscription ne sera remboursée.

DATE LIMITE D'INSCRIPTION : **Samedi 24 Mars 2019**

Les inscriptions sont à effectuer et à renvoyer avec le fichier MARION au plus tard le Samedi 24 Mars 2019 par email à cntkdfst@gmail.com

ACCREDITATIONS ET PESEES

Les athlètes se présenteront sur le site de la compétition avec leur passeport. Les accréditations seront directement remises sur place le jour de la pesée.

9h30 à 10h30 Pesées des Benjamins, Minimes, Cadets, et Taekwondo Contact

15h à 16h Pesées des Juniors, Seniors et Vétérans

REGLEMENT DE LA COMPETITION

Règlementation FFST - Système d'élimination directe – Plastrons et casques (non électronique) pour les Benjamins, Minimes, Juniors, Seniors.
Casque à bulle pour les catégories des Cadets & Vétérans.

CATEGORIES D'AGE & DE POIDS

CATEGORIES MASCULINS

Benjamins de 9 à 10 ans, né(e)s en 2009 et 2010

-21kg / -24kg / -27kg / -30kg / -33kg / -37kg
-41kg / -45kg / -49kg / +49kg.

Minimes de 11 à 12 ans, né(e)s en 2007 et 2008

-27kg / -30kg / -33kg / -37kg / -41kg / -45kg
-49kg / -53kg / -57kg / +57kg.

Cadets de 13 à 14 ans, né(e)s en 2006 et 2005

-33kg / -37kg / -41kg / -45kg / -49kg / -53kg
-57kg / -61kg / -65kg / +65kg

Juniors de 15 à 17 ans, né(e)s en 2002 ,2003 et 2004

-45kg / -48kg / -51kg / -55kg / -59kg / -63kg
-68kg / -73kg / -78kg / +78kg

Seniors nés (es) en 2001 et avant

-54 Kg / -58 Kg / -63 Kg / -68 Kg / -74 Kg
-80 Kg / -87 Kg / +87 Kg

Masters :

- M1 30/34 ans (1989-1985)
- M2 35/39 ans (1984-1980)
- M3 40 et + (1979 et avant)

• Masters Mas 1/2/3 :

-58kg/-68kg/-80kg/+80kg

CATEGORIES FEMININS

Benjamins de 9 à 10 ans, né(e)s en 2009 et 2010

-17kg / -20kg / -23kg / -26kg / -29kg / -33kg
-37kg / -41kg / -44kg / +44kg.

Minimes de 11 à 12 ans, né(e)s en 2007 et 2008

-23kg / -26kg / -29kg / -33kg / -37kg / -41kg
-44kg / -47kg / -51kg / +51kg.

Cadets de 13 à 14 ans, né(e)s en 2006 et 2005

-29kg / -33kg / -37kg / -41kg / -44kg / -47kg
-51kg / -55kg / -59kg / +59kg

Juniors de 15 à 17 ans, né(e)s en 2002 ,2003 et 2004

-42kg / -44kg / -46kg / -49kg / -52kg / -55kg
-59kg / -63kg / -68kg / +68kg

Seniors nés (es) en 2001 et avant

-46 Kg / -49 Kg / -53 Kg / -57 Kg / -62 Kg / -67 Kg
-73 Kg / +73 Kg

Masters :

- M1 30/34 ans (1989-1985)
- M2 35/39 ans (1984-1980)
- M3 40 et + (1979 et avant)

• Masters Fem 1/2/3 :

-49kg/-57kg/-67kg/+67 kg

RÈGLES D'ACCÈS

Seuls les compétiteurs, les coachs, les officiels et les arbitres auront accès aux aires de combat

COACHS

Le coach doit impérativement être majeur et ne peut être un compétiteur. Il doit être équipé d'un survêtement, d'une serviette, d'une bouteille d'eau transparente et d'une carte d'accréditation.

CONTESTATION

En cas de litige, seul le coach est habilité à se présenter à la table centrale après s'être acquitté de la somme de 200 €. Temps limite de réclamation : 10 minutes après le combat.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

PROGRAMME : La CNTKD se réserve le droit de modifier les paramètres de ce programme.

SECURITE : Pour des raisons de sécurité, seules les petites bouteilles plastiques seront autorisées dans l'enceinte du complexe sportif.

PESÉES (LES ATHLÈTES QUI NE SERONT PAS AU POIDS SERONT DISQUALIFIÉS)

Les compétiteurs sont pesés une première fois. S'ils ne sont pas au poids indiqué lors de leur inscription, ils peuvent accéder à une seconde pesée dans la limite du temps officiel fixé par les organisateurs.

Les catégories Benjamins et Minimes n'ont droit qu'à une seule pesée.

Aucune tolérance de poids supérieure à celle fixée ne sera admise. Néanmoins, et afin de compenser le port de sous vêtement, une tolérance de 300 grammes sera autorisée.



FEDERATION FRANCAISE DU SPORT TRAVAILLISTE – F.F.S.T.
N° d'agrément au Ministère de la Jeunesse et des Sports : 13056 du 15 juin 1953
51 Rue de la Gare 78370 PLAISIR



Commission Nationale de Taekwondo

PROGRAMME DE LA COMPETITION

(SOUS RESERVE DE MODIFICATION)

Vendredi 12 avril 2019

19h à 20h30 Briefing des Arbitres

Samedi 13 Avril

8h30 Accréditations et Présentation des Equipes Poomsae

9h Compétition Poomsae

9h30 à 10h30 Pesées des Pupilles, Benjamins, Minimes, Cadets & Taekwondo Contact

12h à 13h Pause

13h Présentation des Equipes

13h30 Compétition Combat Pupilles, Benjamins, Minimes, Cadets &
Taekwondo Contact

15h à 16h Pesées des Juniors, Seniors et Masters

17h -18h Remise des médailles

Dimanche 14 Avril 2019

8h30 Présentation des Equipes

9h Compétition Juniors, Seniors et Vétérans

12h Remise des médailles pour les Vétérans

12h à 13h Pause

13h Reprise des combats

16h Remise des médailles



FEDERATION FRANCAISE DU SPORT TRAVAILLISTE – F.F.S.T.
N° d'agrément au Ministère de la Jeunesse et des Sports : 13056 du 15 juin 1953
51 Rue de la Gare 78370 PLAISIR



Commission Nationale de Taekwondo

**CHAMPIONNATS FRANCE
TAEKWONDO
13 & 14 Avril 2019
AIX EN PROVENCE (13)**

BORDEREAU DE VERSEMENT

Chèque de règlement à libeller à l'ordre de la « F.F.S.T. »
Adresse : FFST 51 rue de la Gare - 78370 PLAISIR

Nom du Club : _____

Contact Tél. _____ Email : _____

Mode de règlement : _____ Adressé le : _____

Banque : _____ N° du chèque : _____

QUANTITE	DESIGNATION	PRIX UNITAIRE	TOTAL
	Droit(s) d'inscription <i>Pupilles</i>	10 € 12€ (sans arbitre)	
	Droit(s) d'inscription <i>Benjamins</i>	10 € 12€ (sans arbitre)	
	Droit(s) d'inscription <i>Minimes</i>	10 € 12€ (sans d'arbitre)	
	Droit(s) d'inscription <i>Cadets</i>	10 € 12€ (sans d'arbitre)	
	Droit(s) d'inscription <i>Juniors</i>	10 € 12€ (sans d'arbitre)	
	Droit(s) d'inscription <i>Seniors</i>	10 € 12€ (sans d'arbitre)	
	Droit(s) d'inscription <i>Vétérans</i>	10 € 12€ (sans d'arbitre)	
	Droit(s) d'inscription <i>Coachs</i>	10 € 12€ (sans d'arbitre)	
		TOTAL	

ARBITRE(S) DU CLUB PRESENT AU CHAMPIONNAT :

NOM PRENOM	Téléphone mobile

Nom et Signature du Président ou du représentant du club

HÔTEL PROCHE DU GYMNASE

B&B HOTEL Aix-En-Provence Pont de l'Arc

48 €

Hôtel deux étoiles

Avenue de l'Arc de Meyran, 13100 Aix-en-Provence

Téléphone •0 892 70 75 02

Ibis Aix en Provence

68 €

Hôtel trois étoiles

Avenue des Infirmeries, 13100 Aix-en-Provence

Téléphone :•04 42 27 98 20

Hotel Novotel Aix en Provence Pont de l'Arc Fenouillères

78 €

Hôtel quatre étoiles

Avenue de l'Arc de Meyran, 13100 Aix-en-Provence

Téléphone •04 42 16 09 09

Hôtel Restaurant Campanile Aix Sud Pont de l'Arc

61 €

Hôtel trois étoiles

1 Rue Jean Andreani, 13090 Aix-en-Provence

Téléphone •04 42 26 35 24